Programmation de la journée pédagogique du 27 novembre 2026

Écoles élémentaires et secondaires

Conseil scolaire Viamonde

csviamonde.ca

Paliers : élémentaire et secondaire

Horaire : Toute la journée et toutes les écoles débuteront à 9 h (matinée présentation au central)

Mode de livraison : en personne dans les écoles

Contenus : Les contenus détaillés de la journée pédagogique se trouvent dans le tableau suivant :

Titre de la formation	Service/secteur	Responsable de l'animation	Descriptif
Accueil		Direction d'école	
Garder des milieux sécuritaires et bienveillants	Services du secteur de l'éducation-Volets écoles sécuritaires et bienveillantes, éducation autochtone et Équité	Présentation au central	**Matin** *Tous les membres du personnel. ○ Présentation virtuelle ÉDAU – Être Autochtone : les défis dans l'affirmation culturelle par Isabelle Picard. ○ Présentation virtuelle - Foi et jeunes 2SLGBTQI par FrancoQueer. ○ Formation outillant les intervenants pour aborder les liens entre foi et identités 2SLGBTQI, et mieux répondre aux résistances en milieu scolaire. ○ Activité – Et si l'on changeait de discours? (Présentation animée par la direction avec le personnel et chaque secteur et service).

Sécurité des écoles	Services du secteur de l'éducation-Volet écoles sécuritaires et bienveillantes		○ Survol du Protocole sur l'évaluation de la menace et du risque de violence - Personnel des écoles de M à 12e. ○ Programmes d'agents scolaires (messages clés).
Dîner			
Gestion de l'amélioration dans les écoles	Services du secteur de l'éducation-Volet cadre d'efficacité	Direction d'école	**Après-midi** **Plan pour la réussite des élèves (PRÉ)** • Mobiliser le personnel enseignant dans la bonification de l'ébauche du PRÉ en s'appuyant sur les apprentissages tirés des objectifs atteints ou non atteints l'année dernière, afin de déterminer les ajustements à apporter avant sa finalisation lors du prochain réseau d'équité. • Analyser l'impact des stratégies issues des CAP et convenir des pratiques prioritaires et des outils de mesure communs à harmoniser et à monitorer afin d'assurer une continuité entre les années d'études et de réduire les écarts. • Élaborer des plans d'action ciblés pour les élèves qui ne démontrent pas les progrès attendus, en précisant les besoins prioritaires, les interventions à mettre en œuvre, les responsables, les indicateurs de progrès et les modalités de suivi.